



LA GAZETTE PANNOISE

LA GAZETTE PANNOISE

BONNE ANNEE



Bulletin municipal n°4 : Janvier 2010

Edito



Profitons de ces longues soirées d'hiver pour parcourir notre gazette et ainsi faire un petit recul sur les activités qui

se sont déroulées dans notre commune et celles à venir. En ce début janvier et comme le veut la tradition, nous vous souhaitons une bonne année, qu'elle soit riche de gaieté, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité.

Bonne lecture.

Projets 2010



Réalisation d'un aire de jeu pour les enfants à proximité du lavoir communal.

Un avant projet sur les travaux d'assainissement rue du moulin pour réalisation en 2012 avec l'agence de l'eau, le conseil général et le maître d'œuvre IRH.

Trottoirs rue de Jaulny. (entreprise ALS de Pannes)

Entretien et maintenance par la CC3V de la station d'épuration en signant une convention de 4 heures par semaine.

Au fil du conseil



En préambule de sa dernière séance, le conseil a honoré la mémoire de Daniel Thiennement décédé dernièrement. Le premier élu a ensuite remercié les nombreuses personnes qui se sont investies lors des dernières manifestations communales. Un marché

à procédure adaptée a été passé avec le maître d'œuvre IRH pour un montant de 12 196 € HT pour la maîtrise d'œuvre concernant la réalisation de l'assainissement « *rue du moulin* ». Le conseil valide le choix de la commission d'ouverture des plis et autorise le maire à signer tous les documents relatifs au marché. Il sollicite l'agence de l'eau pour l'octroi d'une subvention.

Civisme

Des objets (*bouteilles plastiques*) ont été trouvés dans les pompes du village refoulant vers la station. De même des produits hygiéniques féminin. Si nous ne respectons pas le bon fonctionnement de notre assainissement, le surcout de sa maintenance sera à la charge de tous. Je compte sur votre engagement personnel. Merci de votre compréhension.

Etat-Civil

Naissances:

Marius Demay, le 21 janvier 2009.

Lylou Leroy, le 18 Juillet 2009.

Mariage:

Sophie Fournier et Philippe Adam, le 29 août 2009.

Décès:

Daniel Simon, le 07 avril 2009.

Jean-Paul Lopuzanski, le 06 août 2009.

Raymond Thomas, le 22 août 2009.

Daniel Thiennement, le 13 décembre 2009.

Note aux habitants

Le stère de bois de chauffage est fixé à 5 €. L'abattage devra être terminé au 15 avril 2010 et le vidage au 15 septembre 2010.

Quatre barrières seront posées aux abords des passages pour piétons.

Un courrier a été adressé au Procureur de la République au sujet des chiens errants.

L'alambic est ouvert depuis le 1er décembre 2009 et ce jusqu'au 31 mars 2010. Toute personne désirant distiller est conviée à contacter Remi Favier pour l'inscription au 2 rue de l'orme à Pannes.

La tournée du père Noël

Samedi 19 décembre, le père Noël a eu fort à faire. A 15 h 30, les 40 enfants âgés au plus de 10 ans que compte le village se sont réunis à la salle du rez-de-chaussée de la mairie toute décorée. Appelés chacun leur tour par le Maire, ils ont reçu un cadeau surprise et posé pour la photo souvenir après avoir chanté en chœur « *Petit Papa Noël* ». L'association Pannes-Loisirs était aussi de la fête et avait préparé le goûter offert aux familles. Poupées, skateboards, trotinettes, panoplies de bricolages, ballons et montres ont visiblement fait plaisir aux jeunes Pannois. Le Père Noël s'est ensuite rendu au domicile des plus de 65 ans pour leur remettre un généreux colis pour passer des fêtes gourmandes.



Repas de fête pour les aînés



Dimanche 29 novembre, les anciens ont fait honneur au banquet qui les réunit à la mairie tous les ans en cette fin d'année. Le maire et une partie du conseil étaient aux petits soins, en n'oubliant pas de prendre

des nouvelles de tous ceux qui, pour raison de santé, avaient été contraints à décliner l'invitation. Une animation surprise a égayé l'après-midi pour le plus grand plaisir de tous. Le 19 décembre, ce sont les enfants qui seront reçus pour un goûter au cours duquel le Père Noël fera une apparition, avant de rendre visite aux Aînés à qui il remettra un colis rempli de douceurs pour passer d'agréables fêtes.



La station d'épuration inaugurée



Samedi 28 novembre, bravant le vent, la pluie et le froid, les personnalités invitées par Christian Devillers, le maire du village, se sont rendues sur le site pour couper le ruban inaugural et se rendre compte des investissements réalisés en grande partie grâce aux soutiens financiers sollicités et obtenus. Etat, conseil général, agence de l'eau et parlementaires ont rendu possible cette opération dont le coût total dépasse les 800.000 €. La Commune a fait le choix courageux de se mettre en conformité avec la loi sur l'eau pour un plus grand respect de l'environnement, une meilleure qualité de vie pour les habitants et le milieu aquatique. « *Nous ne pouvions ignorer plus longtemps les rejets dégradants de nos foyers dans notre cours d'eau, la Madine* », s'est expliqué le maire. Cette volonté de respecter la nature induit un effort financier important, 150.000 € ont été empruntés sur 29 ans. Mise en service cet été, c'est une station écologique constituée de bassins filtrants plantés de roseaux qui s'intègre parfaitement au paysage. Christian Devillers, tout jeune retraité des travaux publics, s'est fait une joie d'en expliquer le fonctionnement à ses hôtes de marque.

Le cortège s'est ensuite rendu à la mairie pour se réchauffer et écouter les discours officiels. Tous ont souligné l'importance de continuer les programmes d'investissements en ces temps de marasme économique tout en tenant compte des orientations du Grenelle de l'Environnement. De son côté, Michel Dinet n'a pas caché son inquiétude au sujet de l'avenir des finances locales suite à la prochaine réforme de la taxe professionnelle. Dans son allocution, le sous-préfet, Bernard Breyton a félicité la municipalité : « *La Commune de Pannes donne un très bel exemple de réussite de ce qu'il est possible de faire avec de la volonté et un engagement fort en faveur de la préservation de l'environnement.* » Le maire en a profité pour glisser quelques dossiers à ses partenaires : une aire de jeux, quelques travaux de voirie et surtout une nouvelle tranche de travaux pour raccorder la rue du Moulin et ainsi clore le dossier assainissement.



Hommage aux soldats disparus



La cérémonie du **mercredi 11 novembre** a réuni une petite vingtaine de personnes au monument aux morts. Dans son discours, le maire a rappelé le sacrifice des soldats tombés en 14-18 et a invité ses concitoyens à œuvrer pour la paix.

Henri Pierron, maire honoraire, a déposé une gerbe, secondé par Chryslaure et Chryslane, jeunes filles du village. L'assistance s'est ensuite rendue au cimetière communal pour rendre hommage au soldat Joseph Paul Chapleur du 2e bataillon de chasseur, un jeune homme tombé au combat à Pannes en septembre 1914 à l'âge de 24 ans. Un temps de convivialité autour du verre de l'amitié a clos en mairie cette commémoration.

Rando Beaujolais



Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous en ce **dimanche 22 novembre** pour la sortie beaujolais nouvelle organisée par Pannes-Loisirs. Tous les ans, à l'arrivée du vin nouveau, les membres de l'association se retrouvent pour un parcours pédestre ou à VTT, avant de s'attabler pour un repas réconfortant. Cette année, après une matinée d'effort physique dans les bois de Mort-Mare, les participants ont dégusté grillades et vin gouléant.

La grande parade d'halloween



Les enfants étaient déguisés à faire peur **samedi 31 octobre** pour le grand défilé d'Halloween. Accompagnés d'adultes pour veiller à leur sécurité, vampires, squelettes et sorcières sont allés frapper aux portes pour récolter des friandises. Un bon goûter les attendait à la mairie.





Veillée bretonne chez l'habitant



Vendredi 23 octobre, le festival « *Fabuleux Voyages* » organisé par l'association Le Biblionville a fait escale à Pannes chez Patricia et Patrick Hemonet pour une veillée avec le conteur breton Patrick Ewen. Cette veillée a réuni une trentaine de personnes. Ce conteur et musicien a emmené les spectateurs en voyage dans ses montagnes bretonnes, les Monts d'Arrée. Le spectacle s'est poursuivi avec du cidre et des spécialités bretonnes pour un temps d'échange avec l'artiste, les organisateurs et les spectateurs, ravis de cette initiative.

A la saint Rémi



Le **19 et 20 septembre**, la fête patronale a animé le village ce week-end. Samedi soir, la messe a réuni les paroissiens qui ont aussi découvert l'exposition de photographies montée par Patricia et Patrick Hemonet, à l'occasion des journées européennes du Patrimoine. Dimanche, à 11h, un hommage a été rendu au monument aux morts en présence des porte-drapeaux de la section de Thiaucourt. Les habitants étaient tous conviés ensuite à une remise de médaille et à partager le verre de l'amitié.



C'est le conseiller général du canton qui a épinglé une médaille d'argent régionale, départementale et communale sur la poitrine de Gilles Clavel, pour 20 ans de service en tant que conseiller municipal. Olivier Jacquin a salué l'engagement et le dévouement de ceux qui, comme Gilles, donnent de leur temps et de leur énergie à la communauté. Il a aussi fait remarquer l'importance de marquer fêtes et cérémonies pour créer des occasions de rencontre et de partage entre les habitants de toutes générations. Beaucoup en ont profité pour se rendre à l'église où d'anciens clichés et d'antiques ornements liturgiques étaient exposés. Autour de cette expo, les Pannois de souche ont partagé leurs souvenirs avec les nouveaux habitants curieux de découvrir le passé de leur village.

Une surprise pour les jeunes bénévoles

Récompense pour les jeunes ayant aidé pour l'organisation de la brocante.

Les responsables de l'association Pannes-Loisirs ont réuni les jeunes de la commune qui leur ont prêté la main pour la réussite de la brocante 2009. C'est qu'ils avaient été invités à renforcer les équipes de bénévoles et que cet appel aux jeunes avait été entendu.

Cette réunion était dans le but de leur offrir une récompense pour le temps et l'énergie donnés à cette manifestation et ainsi de mettre sur pied à l'aide de l'animateur du territoire une activité afin de les récompenser de leur participation. Un terrain d'entente a été trouvé et il ont passé une journée au parc d'attraction d'Amnéville.



Un gîte de charme (gîte de France)



Maryline et André Castelli ont rénové avec passion une vieille ferme lorraine située au cœur du village, entourée de 25 ares de verdure, leur maison abrite désormais un gîte et leur permet d'exprimer leur sens de l'accueil et du partage. Ils l'ont appelé le **gîte du Holit**, du nom du lieu-dit qui figure sur le cadastre, mais ils auraient aussi bien pu l'appeler le gîte « *de la tante Suzanne* ».

C'est ici que la grand-tante de Maryline habitait et tout semble être resté dans son jus. Grande cheminée en pierre, placard chauffant, lit clos et armoire lorraine, rien ne manque dans cette véritable maison de famille. Quelques aménagements, cuisine équipée, salle d'eau et terrasse ont bien sûr été nécessaires pour que le lieu soit des plus confortables. Un soin particulier a été apporté à la décoration par la maîtresse de maison, fana de brocante, très fière de tous ces objets qui témoignent du temps passé.

Coordonnées propriétaire:

CASTELLI André et Maryline.

14 rue de Champagne.

54470 PANNES.

Tél. 03 83 81 99 71.

Adresse Email: heymelot@hotmail.com

Site internet : <http://www.gites-de-france.com>

Equipements et loisirs:

Chauffage électrique

Lave-vaisselle

Lave-linge

Micro-ondes

Lit bébé

Draps fournis

Télévision

Connexion internet

Terrasse

Jardin

Barbecue

Salon de jardin

Terrain clos

Terrain commun



Fête nationale



La Fête nationale du **mardi 14 juillet** a été l'occasion de réunir les habitants autour du verre de l'amitié. A l'heure de l'apéritif, l'équipe municipale a, par la même occasion, mis à l'honneur quelques citoyens. La famille Thiennement était présente : la petite Clara était entourée de ses parents, grands-parents et arrière-grands-parents. Installé provisoirement à Beney, le jeune couple va bientôt s'installer au village où vivront les quatre générations.



Hugo Muller quitte l'école primaire d'Essey et à rejoint le collège à la rentrée de septembre avec un beau dictionnaire que lui a remis le maire au nom de la commune pour l'encourager dans ses études. Enfin, deux nouvelles familles ont été accueillies, elles viennent de choisir Pannes pour y couler des jours heureux.

Survie de l'association Pannes-Loisirs



Comme chaque année, tous les habitants de PANNES sont cordialement invités à apporter des idées nouvelles à l'évolution de l'association. Toute suggestion d'idées est la bienvenue et nous aidera à améliorer son fonctionnement. Pour rappel, l'assemblée générale annuelle est l'occasion de faire le bilan moral et financier de l'année passée et de procéder à l'élection du conseil d'administration et de ses responsables, mais aussi de créer ensemble les bases de l'année à venir. Pour 2010, il faudra renouveler une partie de ce conseil d'administration, élément indispensable du fonctionnement de l'association. Nous invitons donc toute personne volontaire à rejoindre cette association à n'importe quel moment pour que son dynamisme soit le reflet du village. (*Aide-toi, le ciel t'aidera*)

Un petit gout d'alambic



Comme tous les ans à cette époque c'est la période de la distillation des fruits. Profitons de cette occasion pour connaître l'origine du droit de produire de l'alcool. Le statut de bouilleur de cru a connu des fortunes diverses jusqu'à l'abolition du privilège en 1960. Les premiers droits sur les eaux-de-vie apparaissent le 12 janvier 1633, la Révolution les enlève. Le 31 mars 1803 est créé le privilège pour 20 litres d'alcool. Il est supprimé en 1916 et une franchise de 10 litres attribuée à tout un chacun car l'armée abreuvant ses Poilus d'un quart d'eau-de-vie avant de les envoyer

combattre, il fallait produire un maximum d'alcool. Le forfait et la liberté de distiller à domicile ont été supprimés sous le régime de Vichy le 20 juillet 1940. L'ordonnance du 31 mars 1945 a établi un contrôle sévère pour encadrer la production d'alcool. La loi du 11 juillet 1953 et les décrets du 13 novembre 1954 ont, tout en préservant les droits acquis, limité le régime des bouilleurs de cru aux seuls exploitants agricoles à titre principal. Jusqu'aux années 50, l'eau-de-vie de mirabelle était un produit incontournable. Elle faisait office de médicament : on l'utilisait en friction, pour les grogs, comme désinfectant. Elle soignait aussi les animaux malades auxquels le paysan faisait ingurgiter un litre de potion composée à part égale d'eau et d'eau-de-vie. « Dans toutes les maisons, les femmes fabriquaient de la liqueur. Une veillée se terminait par un brûlot. La goutte était à portée de main. Elle était offerte à tous ceux qui venaient, le facteur comme le médecin.....(*Article de l'est républicain*)

Mais les temps ont changé et n'oubliez pas « à boire avec modération »

Vitesse dans la commune



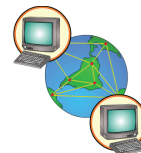
Les panneaux indicateurs de vitesse sont enfin opérationnels et leurs premiers effets indiquent une amélioration.

Des contrôles d'efficacité (*radars*) peuvent dorénavant intervenir à n'importe quel moment. Soyez prudents pour la sécurité de tous.

Internet



Le système de liaison internet sera bientôt amélioré par la wifi max. Encore un peu de patience.



Entreprises de Pannes

Damien SCHMIT Construction: (tél : 03.83.81.71.96)
A.L.S. (SARL) Tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.
 (tél : 03.83.82.04.64)
Sébastien ROUYER: Entreprise agricole spécialisée en récoltes.
 (tél : 03.83.81.97.75)
Gérald BRADY: Technigazon (Tél: 06 19 74 89 06)
Patrick HEMONET: Artisan Electricien.
 (Tél : 03 83 81 97 96 / 06 81 50 19 35)

Horaires d'ouverture de la mairie au public



Lundi : de 15h00 à 17h00.
Mardi (Semaine paire)
 de 11h00 à 12h00 et de
 15h00 à 16h00.
Judi : de 15h00 à 17h00.
Samedi : matin sur rendez-vous
Tél mairie : 03 83 81 92 76

Ce n'est pas parce qu'en hiver on dit « fermez la porte, il fait froid dehors », qu'il fait moins froid dehors quand la porte est fermée. A méditer.